

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 001 /AONO/MINFOF/CIPM/2025 DU 01 MAI 2025 RELATIF AU RECRUTEMENT
D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR L'AGENCE DE PROMOTION DES
INVESTISSEMENTS (API)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Agence de Promotion des Investissements, le Directeur Général lance un Appel d'Offres National ouvert relatif au recrutement d'un service de gardiennage.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres, sont définies dans les Termes de Référence (TDR) contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les prestations de ce service de gardiennage à l'API comprennent :

Le service de jour : 06 heures à 18 heures ;

Le service de nuit : 18 heures à 06 heures.

N°	Structure	Nombre de gardiens		Total
		de Jour	de Nuit	
1	DIRECTION GENERALE YAOUNDE	02	03	05
2	AGENCE DE DOUALA	02	03	05
3	RESIDENCE DU PCA	01	01	02
4	RESIDENCE DU DGA	01	01	02
Total		06	08	14

3. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) FCFA TTC**.

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution est de douze (12) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à égalité des conditions aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la sécurité des bâtiments publics et autres.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **Budget de l'API** de l'exercice **2025**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **six cent mille (600 000) FCFA** valables jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. La caution devra être accompagnée par un récépissé de paiement de la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable de trente (30 000) FCFA**, payable au Compte Spécial « CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences BICEC.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six copies, devra parvenir à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général au plus tard le 28/06/25 à **12 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N
N° 001 /AONO/API/DG/CIPM/2025 DU 21/05/2025 RELATIF AU RECRUTEMENT
D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR L'AGENCE DE PROMOTION DES
INVESTISSEMENTS (API).

Financement : budget API

Exercice 2025.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/05/2015 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de conférences de l'API.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d'au moins cinq (05) critères essentiels sur sept (08) ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois dernières années ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »

- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'agrément de l'exercice de la profession signé par le Président de la République.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- planning d'exécution ;
- méthodologie
- qualification du personnel ;
- moyen matériel et logistique ;
- la capacité financière ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDRS) ;

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence de Promotion des Investissements.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé le 01 MAI 2025



Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- Président CIPM/MINFOF
- Affichage -chrono (pour information/publication)

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS UNDER EMERGENCY PROCEDURE
No. 001 /AONO/MINFOF/CIPM/2025 OF NAT 2025 **TO HIRE A PRIVATE SECURITY**
COMPANY ON BEHALF OF THE CAMEROON INVESTMENT PROMOTION AGENCY
(CIPA)

1. Purpose of the Call for Tenders

As part of the implementation of the budget of the Cameroon Investment Promotion Agency (CIPA), the Director General hereby launches an Open National Call for Tenders to hire a private security company.

2. Scope of Services

The Services, subject of this Call for Tenders, are defined in the Terms of References (ToRs) contained in the Tender File (TF).

The services provided by this private security company to CIPA shall include:

Day service: from 6 a.m. to 6 p.m.

Night service: from 6 p.m. to 6 a.m.

No.	Premises	Number of security guards		Total
		During the day	During the night	
1	YAOUNDE HEADQUARTERS	2	3	5
2	DOUALA BRANCH	2	3	5
3	RESIDENCE OF THE BOARD CHAIR	1	1	2
4	RESIDENCE OF THE GENERAL MANAGER	1	1	2
Total		6	8	14

3. Allotment

This Call for Tenders is comprised of a single lot.

4. Estimated Cost

The estimated cost of the project following the preliminary studies stands at CFAF **30,000,000 (Thirty million francs)**, including all taxes.

5. Deadline and place of delivery

The maximum deadline for delivery, prescribed by the Contracting Authority shall be 12 (twelve) months. This period shall run from the date of notification of the service order prescribing the start of the services.

6. Participation and Origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to companies established in Cameroon with experience in the security of public buildings and others.

7. Funding

The Services, subject of this Call for Tenders, shall be funded by **CAPI's budget** for the **2025 financial year**.

8. Submission Method

The submission method chosen for this Call for Tenders is offline.

9. Bid Bond

Bidders shall include in their administrative documents a stamped bid bond, paid at the counter, issued by a body or financial institution responsible for issuing bonds, approved by the Minister of Finance in the field of public contracts, whose list appears under Exhibit 14 of the Tender File, amounts to **CFAF 600,000 (six hundred thousand francs)**, valid for thirty (30) days beyond the initial date of validity of the offers.

Failure to provide a bid bond issued by a first class bank or financial institution responsible to issue bonds, authorised by the Minister of Finance in connection with public contracts, the offer shall automatically be rejected. A bid bond that has been presented, but has no connection with the contract in question shall be considered null and void. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be automatically rejected. The deposit shall be accompanied by a receipt issued CDEC.

10. CONSULTATION OF THE TENDER FILE

The file may be consulted during working hours at the Investment Promotion Agency in Bastos, Yaounde, at the Director General's secretariat.

11. WITHDRAWAL OF THE TENDER FILE

The Tender File may be withdrawn from the Investment Promotion Agency headquarters in Bastos, Yaounde, upon publication of this tender, by presenting the original receipt, proof of a **non-refundable sum of CFAF 10,000 (ten thousand)** paid to the Special Account "CAS-ARMP" No.335 988 opened in all BICEC branches.

12. Submission of bids

Each offer, drafted in English or French, in 7 (seven) copies, 1 (one) original and 6 (seven) copies, shall be submitted, against receipt, to Cameroon Investment Promotion Agency (CIPA), n Bastos, Yaounde, at the Director General's secretariat, latest on 29/06/2025 at **12 noon**, local time, and shall be labelled as follows:

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS UNDER EMERGENCY PROCEDURE

No. 001 /AONO/MINFOF/CIPM/2025 OF 21/05/25 **TO HIRE A PRIVATE SECURITY COMPANY ON BEHALF OF THE CAMEROON INVESTMENT PROMOTION AGENCY (CIPA)**

Funding: CAPI's budget

Financial year 2025.

"To be opened in tender opening session only"

13- Reception of bids

Administrative documents, technical proposal and financial proposal shall be placed in separate envelopes

and submitted in a large sealed envelope.
The contracting authority shall not accept:

- Envelopes bearing indications of the bidder's identity;
- Applications received after the submission deadline;
- Envelopes not bearing indication of the Tender;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the Consultation File or offer only in copies;

Any tender that shall not comply with the provisions of the Tender File, shall be declared inadmissible. The absence, notably, of a bid bond issued by a body or financial institution approved to issue bonds by the Minister of Finance in the field of public contract or failure to comply with sample documents in the Consultation File, the quotation shall be automatically rejected without any appeal. A bid bond that has been presented, but has no connection with the contract in question shall be considered null and void. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be automatically rejected.

14- Opening of Bids

The opening of bids shall be conducted in a single phase.

The opening of administrative, technical and financial offers shall hold on 22/09/25 at 13 hours local time, by the Special Tenders Board in CAPI's conference room.

Only bidders shall be allowed to take part in this opening session, or their representatives duly delegated by them, even in the case of a group of companies.

To avoid rejection, the required administrative documents shall be absolutely produced in original or certified true copies by the competent authorities in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. They must be dated less than 3 (three) months and must have been issued after the date of signature of the Tender.

In the event of a document in the administrative file is missing or does not comply with the specifications after a period of 48 hours allowed by the Commission during the opening session, the bid shall be rejected.

15- Evaluation Criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory criteria and essential criteria.

15.1-Eliminatory criteria

They include namely:

- Absence or non-compliance of the bid bond during the bid opening session;
- Failure to produce, within 48 hours of the opening of the bids, a document in the administrative file deemed non-compliant or missing, other than the bid bond;
- False statement, fraudulent practices or forged documents;
- Failure to comply with at least 5 (five) of the 8 (eight) essential criteria;
- Absence of a sworn statement that the service has not been abandoned during the last three years;
- Absence of a quantified unit price in the financial proposal;
- Absence of a CCAP initialled on each page and signed bearing the following: "read and approved".
- Absence of a dated and signed integrity charter;
- Authorisation to practise the profession signed by the President of the Republic.

15.2. B. Essential criteria

Essential criteria to qualify bidders shall be as follows:

- Presentation of the offer;
- The bidder's references;
- Execution Deadline
- Methodology
- Staff qualification;
- Material and logistical resources;
- Financial strength;
- Proof of acceptance of terms and conditions of the contract (CCAP and ToRs);

16- Award

The Contracting Authority shall award the contract to the bidder who submitted a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest.

17- Validity of bids

Bidders shall be bound by their offers for 90 (ninety) days from the date of submission of their bids.

18- Additional Information

Additional information may be obtained during working hours from the Cameroon Investment Promotion Agency (CIPA).

19- Combatting Corruption and Shunning Unethical Behaviour

To report any corrupt act or unethical behaviour, please call CONAC on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) through SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

21 MAI 2025

1 MAI 2025

Yaounde, _____

THE DIRECTOR GENERAL (a.i.)



Shanwin Sch Roma Donat

Copies :

- The Authority in charge of Public Contracts (MINMAP)
- ARMP
- MINFOF/CIPM Chairperson
- Notice Board - Records (For information/publication)